

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **QUINZE JANVIER DEUX MILLE VINGT à 20h30 heures**, le Conseil Municipal de la commune de Jougne, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence du Maire, Monsieur Denis POIX-DAUDE.

Étaient Présents : Denis POIX-DAUDE, Daniel GRAF, Jérôme CORDIER, Isabelle ANDREZ, Gérald GRESSET, Michel MOREL, Anne-Elisabeth SAUVAGE, Marie-Christine POIX, Thierry LABRIET, Jean-François VEILLET

Absents : Pascal DECHASSE, Josette TAMBURINI

Excusés : Marie-Pierre ROUDEAU, Danièle BIESSE donne procuration à Jérôme CORDIER, Luc VEROT

Secrétaire de Séance : Anne-Elisabeth SAUVAGE

Monsieur le Maire présente ses vœux pour l'année 2020 aux membres du conseil municipal ainsi qu'aux personnes présentes dans l'assemblée

Monsieur le Maire déclare le conseil municipal ouvert à 20H30.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations sur le compte-rendu du conseil municipal du 10 décembre 2020 : aucune observation.

Monsieur le Maire demande de supprimer les points 1 et 2 de l'ordre du jour par manque d'informations.

1/ COUT DE LOCATION PANNEAU DE SIGNALÉTIQUE

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2019-09-04 du 11/09/2019 qui consistait à racheter les panneaux de signalétique à l'entreprise GIROD MEDIAS.

Le tarif pratiqué par GIROD MEDIAS était en moyenne de 648 €/an

Il s'agit à ce jour de délibérer sur le prix de location à facturer aux annonceurs concernés. Les annonceurs et les panneaux concernés sont les suivants :

<u>ANNONCEURS</u>	<u>PANNEAUX</u>		<u>TARIFS/AN</u>
MAISON DE CHINE	01	12	100 € 1 LIGNE – MODELE SIMPLE -
MAISON ROBBE	01	13 17	150 € 2 LIGNES – MODELE DOUBLE -
CHALET SAONOIS	01	12 16	
GARAGE DU FLOCON	13	17	
PECHE A LA TRUITE	13	17 20	
RESTAURANT FRANCKIE	14		
LE DOMAINE DES 2 MONTS	17		

Tout changement de panneaux se fera sur devis et sera à la charge de l'annonceur.

Cette délibération sera suivie d'une convention entre les annonceurs et la commune

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

2 / APPROBATION DE LA REVISION A MODALITES SIMPLIFIEES N°1 DU PLU DE JOUGNE RELATIVE A L'EXTENSION DE LA CARRIERE AU LIEU-DIT LES PERRIERES

Monsieur le Maire soumet aux membres de l'assemblée l'approbation de la révision à modalités simplifiées n°1 du Plan Local d'Urbanisme de JOUGNE, relative à l'extension de la carrière au lieu-dit LES PERRIERES.

Les membres du conseil municipal ont pu prendre connaissance du dossier de conclusion de l'enquête publique, dossier envoyé par mail le 10 janvier 2020.

Monsieur le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Monsieur VEILLET a relevé quelques erreurs sur la notice de présentation révision du PLU entre autres :

- Surface de la forêt soumise au régime forestier, le montant des travaux engagés dans le cadre du PGI ...

Par ailleurs, il est relevé aussi une erreur sur la chronologie des révisions simplifiées du PLU.

1 ABSTENTION : Michel MOREL

DELIBERATION VOTEE A LA MAJORITE

3/ TRANSFERT DE BIENS SUITE A LA REDUCTION DES COMPETENCES DE LA CCHD ET A LA FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

Monsieur le Maire présente la nécessité de délibérer sur le transfert des biens suite à la réduction des compétences de la Communauté de Communes des Hauts du Doubs, à la fusion des communautés de communes et à la non reprise de certains domaines de compétences par la nouvelle Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs.

Monsieur le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

INFORMATIONS DIVERSES :

Rappel dates des élections – 15 et 22 mars 2020 –

Commission de contrôle des listes électorales – le 20 ou 21 février –

(J. TAMBURINI /T. LABRIET /MP.ROUDEAU/JF.VEILLET/M.MOREL)

Colis CCAS

Courrier de « Onco DOUBS »

Assiste territoriale de la sécurité intérieure 22 janvier à 18 h à Morteau

Vœux de J. ALMAZAN

La séance est levée à 21h58

La secrétaire de séance,

Anne-Elisabeth SAUVAGE



Fait à Jougue, le 15 janvier 2020

Le Maire,

Denis POIX-DAUDE

